

PROFESSIONS / Les équipements dans leur diversité

La 11^e rencontre franco-suisse des urbanistes organisée le 4 juillet à Divonne-les-Bains était consacrée au thème « Équipements, coopération et rayonnement ».

La notion d'équipement regroupe une grande diversité de typologies de bâtiments. Elle constitue une véritable valise sémantique où le musée et le théâtre côtoient la gare, où l'hôpital rivalise avec le stade et le centre commercial, où l'école jouxte le cimetière. Avec leurs grands projets urbains, les décennies 1990 et 2000 ont exprimé la capacité de créer des images fortes à partir de lieux emblématiques destinés à marquer le territoire autant qu'à illustrer le dynamisme des décideurs politiques.

Dans leur phase d'élaboration, ces projets sont séquentiels et faciles. À l'impulsion de la commande publique, succède l'énergie des bâtisseurs et des techniciens, puis l'enthousiasme déclinant de la société civile qui parfois peine à gérer ces monolithes. Le monofonctionnel est beau, mais il est cher. Si la greffe ne prend pas, elle laisse des cicatrices.

En Europe, c'est le musée Guggenheim de Bilbao ou en Chine le stade de Shanghai, tous deux inaugurés en 1997. Des concours prestigieux, des projets exemplaires, des sites introvertis aussi, qui cherchent souvent plus à se donner en spectacle qu'à dialoguer avec leur environnement. On apprend de ses limites. L'ordre mondial nous rappelle à la crise et plus personne ne veut jouer au Monopoly. L'écologie et le développement durable invitent à l'ascèse des projets, à la mutualisation des espaces, au partage des savoirs. Dans leur genèse même, les équipements délaissent la planification pour jouer sur l'hybridation des processus. Grâce à des démarches plus participatives intégrant le consultant, le financier, le politique, le concepteur et l'utilisateur, l'équipement se met en mouvement avant même de sortir de terre.

La décennie 2010 semble ainsi ouvrir le champ d'une ville plus fluide où l'intensité urbaine s'exprime dans des centralités multiples, où le projet épouse le site et fait son devoir de mémoire. Les friches d'hier offrent des opportunités inattendues pour se réinventer, les lieux se mettent en connexion, la proximité joue avec l'espace-temps, l'échelle des territoires navigue du local au mondial. La brutalité des parcours ou des édifices ne fait plus recette car l'utilisateur cherche le lien social et la découverte, il commence son voyage dans son salon ou devant son ordinateur. L'équipement devient acteur d'une immense chaîne urbaine, la ville foisonnante rejoint la ville mobile. La ville foisonnante doit aller au-delà des contraintes juridiques, mais une volonté politique est nécessaire pour créer des synergies et fonder des alliances supra locales. L'urbaniste, s'il est à l'écoute



Da gauche à droite: Bernard Lensel, Nicolas Michelin, Gérard Product, Étienne Blanc, Luc Malnati, Emmanuel Rey, Inès Lamunière

des entités paysagères et urbaines, peut développer des coopérations qui dépassent les limites administratives et urbaines, concevoir de véritables projets de territoire et être au service de la collectivité humaine. / **Isabelle Merle-Ronseaux, Bernard Lensel**

De part et d'autre de la frontière

Aux portes de Genève, Divonne-les-Bains a accueilli les participants de la rencontre franco-suisse à l'Esplanade du Lac. Cette salle de spectacles de 500 places, de haute qualité, prend place à côté du Petit Lac creusé dans les années 1960 pour permettre la construction de l'autoroute vers la Suisse. Entre Jura et Léman, cette réalisation visionnaire de l'ancien maire préfigure un parc périurbain de 500 ha dont le rayonnement ne saurait suivre les contours de ses frontières territoriales, tout comme l'hippodrome, événement unique autour du Léman, ou encore le projet d'extension de l'aéroport qui intéresse l'ensemble de l'agglomération. Divonne-les-Bains aurait-elle déjà trouvé une identité multiple, tant avec la République et le Canton de Genève qu'avec l'État de Vaud et la République française ?

De son côté, le projet Microcity à Neuchâtel exprime la volonté de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) de concrétiser en termes territoriaux l'archipel des connaissances. Microcity est un vecteur de sens entre le tissu industriel de l'Arc jurassien et la recherche universitaire, il devient le catalyseur du secteur des micro-techniques et participe au rayonnement international de la Suisse.

MÉTIER / Quels urbanistes en 2030 ?

L'université d'été des urbanistes organisée à Marseille du 28 au 30 août s'est penchée sur « les défis des territoires littoraux » dans une ville portuaire en pleine mutation.



C'est à Marseille, ville de lumière, que les urbanistes, « gens de l'ombre », selon la formule de Jean-Pierre Mispelon, président du Conseil français des urbanistes (CFDU), se sont retrouvés pour une 18^e université d'été. D'ailleurs, le CFDU entend bien contribuer à les sortir du côté obscur pour sa prochaine université d'été en lançant la démarche « Urbanistes 2030 » (cf. encadré). Très bien organisée par

les urbanistes locaux, au premier rang desquels Janine Bellante, présidente déléguée du CFDU¹, cette manifestation a longuement évoqué « les défis des territoires littoraux ». En introduction, Ronan Le Delezir, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud, a brossé un remarquable tableau des problèmes que connaît le littoral, « zone d'interface entre terre et mer », dont la définition n'est pas évidente. Mieux vaut donc parler des littoraux ou des zones littorales dans leur diversité, zones sensibles et fragiles soumises à des pressions multiples sur leur environnement, leurs ressources, leur espace... D'où son plaidoyer pour « une gestion intégrée du littoral », notamment dans le cadre des documents d'urbanisme comme les SCOT. Ronan Le Delezir a pris soin de mettre à part les villes portuaires, « villes d'avenir » selon lui. Mais la gestion des ports est un enjeu politique puisque l'État conserve la tutelle des grands ports maritimes, alors qu'en Bretagne, par exemple, la Région a les ports dans ses compétences.

Le tropisme méditerranéen inhérent à la position géographique de Marseille a permis d'entendre plusieurs intervenants sur les évolutions actuelles des ports du Maghreb. Les villes de Nice et Toulon ont également présenté leurs grands projets (plaine du Var). La Ville de Marseille et l'Établissement public Euroméditerranée ont été évidemment en vedette. En tout cas, pour Laure-Agnès Caradec, adjointe au maire de Marseille² et présidente de l'agence d'urbanisme (AGAM), les enjeux de demain sont clairement ceux de la place de Marseille dans la Méditerranée et ceux de l'énergie et de l'eau. / A.L.

¹ Administratrice d'Urbanistes des territoires (UT), qui regroupe les professionnels des collectivités.

² En charge de l'urbanisme, du projet métropolitain, du patrimoine municipal et foncier ainsi que du droit des sols à la Ville de Marseille, elle est également vice-présidente de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en charge de l'urbanisme, du Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUI) et de l'aménagement communautaire.

<https://sites.google.com/site/cfduurba/>

Horizon 2030 pour l'université d'été 2015

Dix-huit ans après sa création en 1996, le Conseil français des urbanistes (CFDU) prépare déjà sa prochaine université d'été de 2015, en proposant aux divers acteurs de l'urbain d'imaginer les urbanistes dans quinze ans, donc à l'horizon 2030. Une échéance souvent retenue par les collectivités pour leurs projets de territoire et leurs exercices de prospective. « Constatant des évolutions notables, tant dans les organisations territoriales que dans les prises de compétences des professionnels et le développement de leurs outils », le CFDU se donne un an pour lancer les débats et collecter les contributions des différentes organisations de professionnels et de maîtres d'ouvrage autour de cette question : « Urbanistes en 2030, pour qui, comment ? ».

Au-delà de ses associations membres, le CFDU se propose

d'interpeller 1 030 organisations de professionnels, d'élus, d'habitants intervenant dans le champ de l'urbanisme sur la manière dont elles imaginent les urbanistes dans quinze ans. Mais, pour Jean-Pierre Mispelon, les urbanistes doivent aussi s'interroger sur eux-mêmes et savoir notamment combien ils sont et où ils travaillent. D'où l'enquête qu'il souhaite lancer à travers « Urbanistes 2030 » pour affiner les estimations des uns et des autres en identifiant précisément les lieux d'emploi et le nombre de personnes concernées. On sait par exemple que le Collectif national des jeunes urbanistes parle de « 20 000 urbanistes en France ». Jean-Pierre Mispelon lui-même évoque le chiffre de 24 000 sur la base de calculs rapides. Mais l'essentiel pour lui est que ceux-ci acquièrent « un sentiment d'appartenance ».